

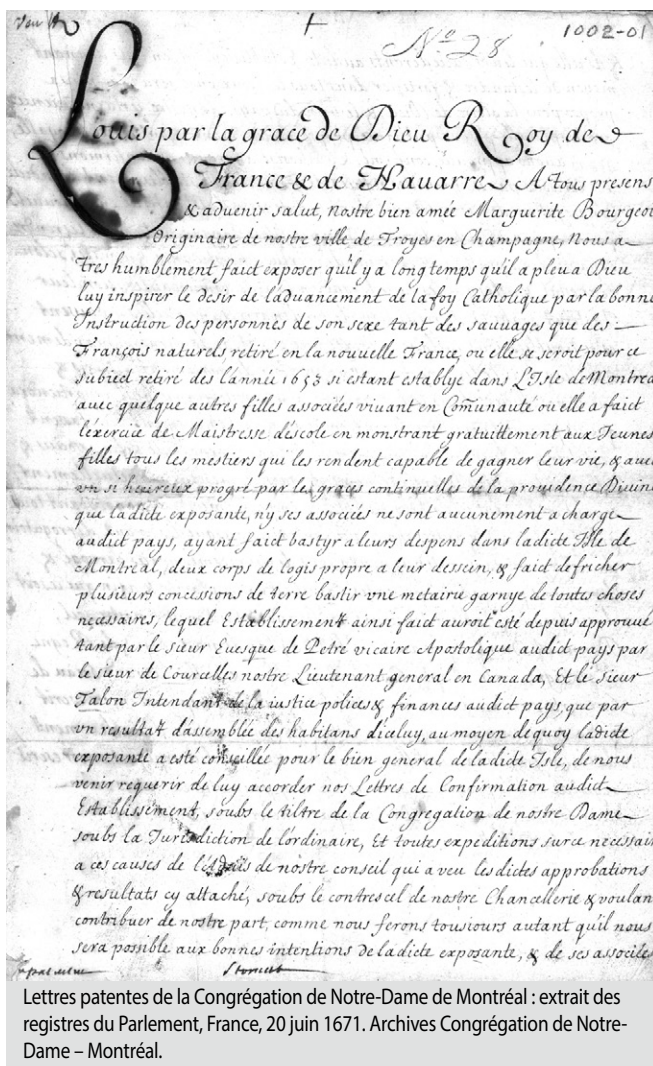
ARCHIVES RELIGIEUSES UN AVENIR À DÉVELOPPER

par Marc Lacasse

Qu'ils soient implantés au Québec depuis le XVII^e siècle ou le XX^e, les diocèses, les paroisses, les ordres religieux, les instituts séculiers, les congrégations religieuses, les sociétés de vie apostolique ou autres formes de vie consacrée sont autant de détenteurs d'archives qui se voient régulièrement sollicités pour contribuer à l'édification de la mémoire de notre société, pour replonger dans son passé et construire son présent, voire même pour imaginer son avenir. L'actuelle remise en question de l'Église catholique force ces mêmes autorités à revoir leur mission initiale, et ce, parfois de façon radicale.

PENSER L'AVENIR

La collaboration des autorités ecclésiastiques et des archivistes a conduit l'Assemblée des chanceliers et chancelières du Québec à publier un manuel rappelant les responsabilités qui incombent aux gardiens des archives ainsi qu'un guide général pour l'application de règles de conservation et d'accès aux archives dans ces milieux. *Les archives ecclésiastiques, diocésaines et paroissiales* (2009) paraissait d'ailleurs dans la foulée des travaux de la Com-



Lettres patentes de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal : extrait des registres du Parlement, France, 20 juin 1671. Archives Congrégation de Notre-Dame - Montréal.

mission pontificale pour les biens de l'Église catholique et de son document d'orientation sur la *Fonction pastorale des archives ecclésiastiques* (1997). Sur le terrain, les actions des paroisses et des communautés religieuses pour assurer la conservation et l'accessibi-

lité de leurs archives s'inscrivent dans la tradition de chaque institution depuis leur création. Cette tradition a pris une forme plus structurée depuis environ 50 ans à la suite de l'émergence de mouvements associatifs et du développement de programmes académiques, alliant discipline historique et archivistique.

PLANIFIER POUR DEMAIN

L'un de ces mouvements associatifs est le Regroupement des archivistes religieux du Québec (1978), lequel, à ses débuts, concentrait son action sur la formation et le perfectionnement à la discipline archivistique de ses membres. Aujourd'hui, le ratio archiviste religieux et archiviste laïc tend vers la parité et l'on doit constater une diminution générale du nombre de membres, à l'image de ce qui se vit dans le milieu associatif en général.

Parallèlement à ces rôles maintenant partagés avec les institutions d'enseignement, le Regroupement axe ses interventions sur les préoccupations exprimées par ses membres. Privilégiant les actions concertées, l'une d'elles est de soutenir la création de